

Convocation faite le 21 novembre 2025

Séance du 27 novembre 2025

L'an deux mille vingt cinq, le vingt sept du mois de novembre, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT SATURNIN DU LIMET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie 7, rue Principale, sous la présidence de Madame Isabelle MADIOT, 1^{ère} adjointe.

Etaient présents : MADIOT Isabelle, DUTHEIL Olivier, GOHIER Arnaud, CORMIER Catherine, ROGER Steve, BODIER Robert, JANITOR Angéline, RICHARD Mickaël, MOISY Stéphane, CELLIER Lydia..

Absents et excusés : BEDOUET Gérard, HOGRET Yoann, HESNAUX Delphine, CHABOT Freddy.

Monsieur Robert BODIER est élu secrétaire de séance.

Liste des délibérations

Aménagement Place de l'église et Chemin du Brossais : approbation du projet et demande de subventions – N° 2025-41

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le projet présenté et sollicite une subvention au titre de la DETR, une subvention au titre des fonds verts et une subvention au titre des amendes de police.

Création d'un espace cinéraire dans le cimetière et demande de subvention DETR – N° 2025-42

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le projet présenté pour l'aménagement d'un espace cinéraire et sollicite une subvention au titre de la DETR.

Adhésion au groupement de commandes relatif pour la passation et l'exécution de marchés publics d'achat, de fourniture et de gestion de contrats de production d'énergies – N° 2025-43

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la participation de la commune à la passation de marchés groupés de contrats de production d'énergie pour ses besoins en Electricité et Gaz Naturel et désigne TEM comme coordonnateur du groupement.

CONVENTION territoriale globale AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (Caf) : Validation ET Autorisation de signature – N° 2025-44

A l'unanimité, le conseil municipal autorise Mme MADIOT Isabelle, 1^{ère} adjointe, à signer la Convention Territoriale Globale avec la Caf et tous autres documents se rapportant à cette convention notamment les convention d'objectifs et de financements liés aux équipements soutenus par la collectivité.

Délibération portant création d'emploi d'agent recenseur – N° 2025-45

A l'unanimité, le conseil municipal, décide de créer un emploi de contractuel à temps non-complet, pour la période allant du 5 janvier 2026 au 14 février 2026, pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité (recensement de la population) et en fixe les conditions de rémunération.